

Pourquoi votre facture augmente ?

Pour garantir durablement un service public de l'eau fiable et de qualité, le SME engage un programme important de modernisation et de sécurisation de ses infrastructures.

L'évolution du tarif de l'eau permettra de financer ces investissements

indispensables pour répondre aux défis de demain.

Comment allons-nous procéder ?

À partir du 1^{er} janvier 2027, une évolution adaptée du tarif de l'eau sera mise en œuvre pour **permettre le financement d'un programme d'investissements** prévu sur les quinze prochaines années, visant à renforcer durablement le service apporté aux usagers.

Pourquoi devons-nous investir ?

Nos réseaux et équipements vieillissent, tandis que le changement climatique et les exigences sanitaires renforcent les enjeux liés à l'eau. **Investir dès aujourd'hui est essentiel pour protéger la ressource, sécuriser l'alimentation en eau potable et garantir un service performant** pour les générations futures.

Que signifie cette évolution pour la facture de mon foyer ?

À partir du 1^{er} janvier 2027, pour une consommation de référence de **90 m³ par an**, votre facture **augmentera d'environ 8,70 € TTC par mois**.

